

La transmissibilité à l'animal du parasite du mycosis fongoïde

Autor(en): **Wyss-Chodat, Fernand**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **10 (1928)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-742819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Valeurs moyennes.

	n_g	n_p	n_m	
Pôle du clivage (001)	81°	84°	41°	Secteur S.E. de la projection stéréogr. de L. Duparc et M. Reinhard ¹ .
Pôle de ($\bar{1}\bar{1}0$)	81°	19°	73°	Secteur S.W.
Pôle de (100)	70°	26°	74°	Secteur S.E.
$2V = -83^\circ$.				

Conclusions. En tenant compte des erreurs de mesure et de la variation possible des caractères d'un même minéral, les valeurs des coordonnées de (001), de ($\bar{1}\bar{1}0$) et de (100), ainsi que la valeur de $2V$, coïncident sensiblement, dans chacun des cas, avec les valeurs du microcline, tandis qu'elles s'écartent beaucoup des chiffres relatifs à l'orthose, comme le montre le tableau suivant:

	Microcline (A. Michel-Lévy ²)			Orthose			
	n_g	n_p	n_m	n_g	n_p	n_m	
Pôle de (001)	81°	85°	10°	90°	85°	5°	Sect. S.
Pôle de ($\bar{1}\bar{1}0$)	79°	22°	71°	60°	36°	72°	Sect. S.W.
Pôle de (100)	72°	26°	72°	90°	21°	69°	Sect. S.
$2V = \text{env.} - 84^\circ$				$2V = \text{env.} - 70^\circ$			

(Genève, Laboratoire de Minéralogie de l'Université.)

Fernand Wyss-Chodat. — *La transmissibilité à l'animal du parasite du Mycosis fongoïde.*

Dans ma communication du 20 novembre 1927, à la Société Botanique de Genève, j'ai donné les éléments essentiels de l'histoire naturelle d'un champignon isolé par cultures de la peau et d'un ganglion d'une malade atteinte de mycosis fongoïde. A ce propos, j'ai émis l'opinion que ce parasite, retrouvé dans les

¹ L. DUPARC et M. REINHARD. *La détermination des plagioclases dans les coupes minces.* Mém. Soc. Phys. et Hist. nat. de Genève, vol. 40, fasc. 1, planche 9. Genève, 1924.

² A. MICHEL-LÉVY. *Etude sur la détermination des feldspaths,* 2^{me} fasc. Paris, 1896.

préparations histologiques de trois cas de mycosis, en des situations rendant difficile à admettre une infection banale externe, pourrait bien être la cause directe de cette affection.

Cette conception demandait à subir le contrôle expérimental, d'après la méthode pastorienne.

La malade est décédée depuis lors, à la suite d'une hémorragie intestinale foudroyante, par rupture d'une artère située au fond d'un ulcère duodéal n'ayant pas donné de signes cliniques.

J'ai pu recueillir, à l'autopsie, des parties d'une métastase splénique et d'un ganglion tuméfié de l'aîne gauche, pour en faire des cultures, selon la méthode déjà indiquée. Après un triage assez difficile, les cultures mycéliennes obtenues montrent, à l'examen microscopique, les éléments caractéristiques qui permettent l'identification avec les formes des cultures antérieures. Le détail en sera publié ultérieurement.

L'examen histologique a porté sur le ganglion inguinal, la métastase splénique, l'ulcère duodéal. Il a permis de retrouver un filament à l'intérieur même du ganglion, filament dont les éléments, de dimensions diverses, présentent chacun l'aspect tonnelé caractéristique pour ce champignon. Un filament plus gros, très nettement septé, portant une conidie au milieu d'un de ses articles, a été retrouvé dans une préparation histologique de la métastase de la rate. L'ulcère duodéal présente, à quelque distance de son bord interne, des éléments septés, portant des conidies; à d'autres places sont des éléments plus courts, en chapelet.

Ces faits purement objectifs me permettent de formuler l'hypothèse de travail suivante, sur la pathogenèse de cette maladie: le parasite mycélien pénètre par la voie buccale; pour une raison qui reste à établir, il pénètre dans la paroi du tube digestif, par exemple au niveau d'un ulcère, dont il pourrait d'ailleurs être la cause immédiate. Transporté par les voies sanguine ou lymphatique, il arrive à la peau sous la forme d'embolies capillaires, qui sont le point de départ des lésions typiques de la maladie.

A sa période d'état, le mycosis fongoïde serait donc une maladie parasitaire, à caractère septicémique latent.

Partie expérimentale :

Le 15 novembre 1927, j'ai inoculé plusieurs animaux avec une culture vivante du parasite prélevée sur gélose épreuve de Sabouraud. 3 souris sur six sont décédées spontanément, le 8, le 13 et le 20 janvier 1928, après avoir maigri et s'être cachectisées. Comme elles ne présentaient pas de symptômes cutanés apparents, j'ai prélevé leur foie, pour en faire une étude histologique. Le foie de la seconde souris décédée présentait des nodules blancs, de la grosseur d'une tête d'épingle ou un peu plus, de consistance ferme. L'examen histologique du troisième foie n'est pas terminé, mais, dans les deux premiers, le parasite inoculé a été retrouvé. Dans le premier cas, il se trouve, partiellement, comme éléments courts, avec conidies latérales pédicellées, de $1,5-2\mu$ en amas dans les vaisseaux et capillaires. (Entre autres dans la veine sus-hépatique.) A ce niveau il y a une altération de la paroi vasculaire, que ces éléments traversent. Ils envahissent le tissu hépatique périvasculaire et, à mesure qu'ils s'éloignent du vaisseau, ils s'allongent et forment des filaments, qui se trouvent aussi isolés à l'intérieur du tissu hépatique. Ils produisent des altérations cellulaires et nucléaires importantes, dont l'étude fera l'objet d'une description ultérieure.

Dans un autre cas, le second, les lésions sont plus diffuses, soit plus avancées. Il est plus difficile de retrouver le parasite, qui se trouve sous forme bactéroïde ou légèrement filamenteuse, en petits groupes disséminés et plutôt rares.

Le caractère le plus important de ce champignon dans le foie, outre sa parfaite concordance avec la morphologie culturale, est qu'il est bien nettement, comme nous l'avions supposé, protoplasmique. Son action sur le noyau est tantôt d'en modifier la semi-perméabilité, et de l'amener à l'état de pycnose (alors les noyaux adsorbent avec force le colorant, sans montrer de structure définie) tantôt de se porter vers les noyaux, qu'il transperce parfois de part en part ou dont le suçoir ronge l'intérieur, ne laissant de ce noyau qu'un squelette membraneux plus ou moins épais.

C'est la première fois, à notre connaissance, que l'on constate

une action directe d'un champignon sur le noyau d'un organisme.

Ces faits justifient le titre que nous avons donné à cette note préliminaire; le parasite isolé du Mycosis est transmissible à la souris, dont il semble bien provoquer la mort, par lésion directe ou par intoxication.

La souris est donc l'animal de choix pour cette étude, que je poursuivrai pour rechercher dans quelles conditions il serait possible de reproduire les lésions typiques de la maladie.

(Laboratoire de la Clinique dermatologique
de l'Hôpital cantonal de Genève.)

R. Wavre. — *Sur les figures d'équilibre d'une masse fluide hétérogène.*

Cette note fait suite à la précédente, mais elle ne concerne que le cas particulier des figures d'équilibre relatif. Nous appellerons *stratification* la répartition au point de vue strictement géométrique des surfaces d'égale densité supposées de révolution autour de l'axe polaire de rotation. Soit ω la vitesse angulaire, ρ la densité, ε la constante de l'attraction universelle et g l'intensité de la pesanteur. Appelons encore *densité transformée* l'expression

$$f = -4\pi\varepsilon\rho + 2\omega^2. \quad (1)$$

Enfin, faisons choix d'un système de coordonnées orthogonales t et ϑ pour repérer un point dans un plan méridien; t caractérisera les surfaces d'égale densité et ϑ les lignes de force de la pesanteur normales, comme on sait, aux surfaces précédentes. Quoique cela n'ait rien d'essentiel nous supposons que $\vartheta = 0$ soit l'axe polaire et que t soit la distance comptée sur cet axe, de la surface libre $t = 0$ à la surface t .

L'accroissement de la pesanteur est donnée par la relation, où c est le double de la courbure moyenne des surfaces t et dn un élément de normale dirigé vers l'intérieur:

$$\frac{dg}{dt} = (cg + f) \frac{dn}{dt}. \quad (2)$$